



Code produit : 75037U

EMFIPARQUET PRO PLUS

DESCRIPTION

EMFIPARQUET PRO PLUS est une colle monocomposante à base de polymères à terminaison silane réticulant au contact de l'humidité de l'air ou des supports.

EMFIPARQUET PRO PLUS est un adhésif souple, conforme à la norme NF EN 14293 (DTU 51.2) et un adhésif élastique conforme à la norme ISO 17178.

Ses classements EC 1^{PLUS}-R selon l'EMICODE et A+ selon le décret n° 2011-321 garantissent une très faible émission de COV.

EMFIPARQUET PRO PLUS bénéficie d'un rapport d'évaluation d'aptitude du FCBA pour le collage de parquet selon la norme NF B 54-008 collé selon la norme NF P 63-202 (DTU 51.2): n° FCBA.IBC.342.371-ChD/SM-N°2012.099.356 (chêne massif jusqu'à 20 x 200 mm).

DOMAINES D'APPLICATION

EMFIPARQUET PRO PLUS est une colle spatulable, prête à l'emploi, spécialement adaptée pour le collage en plein de tous types de parquets massifs, même de grandes dimensions (jusqu'à 20 x 200 mm, avec un tuilage maximum de 0,24 mm mesuré), ou contrecollés.

Pour les parquets massifs de grandes dimensions, lames longues, de très grande largeur (> 140 mm) et épaisses, une attention toute particulière devra être apportée lors de la mise en œuvre. Pour la pérennité de l'ouvrage, il conviendra de s'assurer du bon contact entre la colle et le parquet, et donc de mettre une quantité de colle plus importante et de prévoir l'application d'une charge (environ 30 kg tous les 4 m²) sur les zones concernées pour assurer un contact parfait entre le parquet et le support jusqu'à polymérisation complète de la colle (48 heures à 20°C).

EMFIPARQUET PRO PLUS présente une excellente adhérence sans primaire sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que bois, CTBH, CTBX, chape en béton ou en anhydrite, peinture adhérente, carrelage, terre cuite.

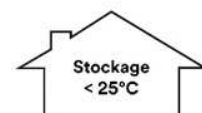
Son application est aisée et elle n'est pas agressive pour les vernis.

EMFIPARQUET PRO PLUS reste souple après polymérisation et améliore ainsi le confort acoustique des parquets.

Du fait de son excellente résistance à l'humidité et à la chaleur, cette colle est parfaitement adaptée pour la pose de parquets dans des environnements difficiles (sols chauffants, salles de bain, etc.).

Pour les sols chauffants, le collage en pleine surface est obligatoire (DTU 51.2).

EMFIPARQUET PRO PLUS est apte à être mise en œuvre avec les systèmes de climatisation réversible (planchers chauffants et refroidissants) sous réserve de la garantie du fabricant de parquet.



DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Pâte thixotrope
Couleur	Beige soleil
Densité à 20°C	1,72 ± 0,02
Température d'application	15 à 35°C
Temps de formation de peau à 23°C et 50 % HR	50 à 80 min *
Temps ouvert limite à 23°C et 50 % HR	40 min *
Vitesse de réticulation à 23°C et 50 % HR	> 2 mm après 24h
Dureté Shore A (méthode interne IT-20 issue de la norme ISO 868 - 3 secondes)	Env. 55 après 14 jours
Résistance à la température	-40 à +60°C (sur colle polymérisée)
Résistance aux acides et bases diluées	Moyenne

* ce temps dépend de l'hygrométrie et de la température ambiante. Afin de garantir une bonne adhésion, il est impératif d'effectuer le collage avant que le produit n'ait formé sa peau.

MODE D'EMPLOI

La préparation des supports et la mise en œuvre doivent être conformes au DTU 51.2 (norme NFP 63-202).

Préparation des supports :

Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse, de poussière, de fissures, débris ou autres contaminants. Une mesure de la cohésion de la dalle béton est recommandée (DTU 51.2).

Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou des infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.

L'humidité relative du support doit être au maximum de 3% pour une chape en béton et de 0,5% pour une chape en anhydrite.

Ne pas travailler au-dessous de 15°C ni à une humidité relative supérieure à 65%. Si nécessaire, chauffer et ventiler la pièce.

L'humidité des parquets doit être comprise entre 7 et 11%.

Le défaut de planéité toléré est de 5 mm au maximum sous la règle de 2 m.

Sur chape anhydrite, le ponçage est obligatoire (se renseigner auprès du chapiste pour la validation du procédé).

Sur sols chauffants, le chauffage aura dû fonctionner 2 à 3 semaines et être arrêté 48 heures avant la pose. Ensuite, il faudra attendre un minimum de 7 jours avant de le remettre en marche progressivement.

Sur supports difficiles (nous contacter) appliquer au rouleau le primaire d'adhérence époxy EMFIPRIM ÉPOXY avant la pose directe du parquet ou avant la réalisation d'un ragréage de sol P3.

Le parquet doit se trouver au moment de la pose avec un taux d'humidité proche de celui qu'il aura ultérieurement. Il est préférable de l'entreposer 48 heures dans la pièce avant le début du collage.

Mise en œuvre :

Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée - type de denture à déterminer en fonction des dimensions du parquet à coller (cf. tableau de consommation ci-après).

Poser le parquet sur le lit de colle encore humide, exercer un marouflage suffisant pour assurer un contact parfait. Dans le cas de lame de grandes dimensions (>140mm) prévoir l'utilisation de gueuse afin d'assurer un bon contact colle/parquet et de limiter les variations du parquet durant les premières heures du collage.

Respecter un jeu de dilatation de 10 à 20 mm tout autour de la pièce.

L'ouverture à la marche est de 24 heures à 20°C (trafic léger possible à partir de 12 heures).

Attendre au moins 48 heures (pour une température de 20 à 23°C et une humidité de 50 %) avant ponçage du parquet.

Sous-couches en liège ou fibrées ou agglomérées (EMFICOUSTIC, réf. I0152A) :

La pose d'une sous-couche se fait avec EMFIPARQUET PRO PLUS, à l'aide de la spatule B3.

Pour accélérer la polymérisation de la colle, il convient d'humidifier la sous-couche (principalement pour les sous-couches en liège ou agglomérées type EMFICOUSTIC) au moyen d'un pulvérisateur à eau (env. 20 g/m²).
Attendre le durcissement complet de la colle avant de poser le parquet comme indiqué ci-dessus.

Nettoyage :

Nettoyer les outils avec la solution EMFINET 683 ou avec une lingette EMFICLEAN AL avant polymérisation de la colle.
Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

CONSOMMATION

800 à 1500 g/m² selon le type de spatule utilisé et les dimensions du parquet à coller, voir tableau ci-dessous :

Référence denture	Espace entre 2 dents (mm)	Largeur de dent (mm)	Hauteur de dent (mm)	Utilisation préconisée	Consommation (g/m ²)
B3	3,4	3,6	3,2	- parquet mosaïque - planchette - parquet contrecollé jusqu'à 10 mm d'épaisseur - collage sous-couche EMFICOUSTIC sur sol béton / anhydrite	800 - 900
B11	8	6	5	- parquet massif jusqu'à 140 mm de largeur - parquet contrecollé jusqu'à 15 mm d'épaisseur	900 - 1200
TKB16	12	8	7,5	- parquet massif de grandes dimensions (>140 mm de largeur) (1500 g/m ² pour garantir une conformité avec les exigences de la norme NF B 54-008 pour des parquets jusqu'à 20 mm d'épaisseur et 200 mm de large)	1000 - 1500

Valeurs indicatives, dépendantes des conditions de pose (état de surface, matériaux, etc.)

STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés stockés à une température inférieure à 25°C.
En cas d'application par temps froid, entreposer vers 20°C avant utilisation.
Ne craint pas le gel.

CONDITIONNEMENT

Saches aluminium de 6 kg :

- une unité par carton
- 3 unités par seau de 18 kg

Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.